



Présents – Formation

COORDONNATEUR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) – N° RS : RS5774

Module Réalisation

Public visé

Pour un niveau possédant uniquement la phase de conception et justifiant des prérequis réglementaires, définis dans l'arrêté du 26/12/2012.

Pré requis

Coordonnateurs SPS de niveau 1 ou 2 en phase conception, justifiant d'une expérience depuis 5 ans. Lors de l'inscription, le Centre de formation valide le dossier de candidature par une analyse documentaire et un entretien vérifiant les connaissances générales et l'expérience professionnelle conformément aux exigences de l'arrêté du 26 décembre 2012.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire a acquis les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettent de mettre en Œuvre les compétences pour exercer la fonction de coordonnateur SPS correspondant à la phase d'activité pour lesquels il s'est inscrit conformément à l'annexe II de l'arrêté du 26 décembre 2012.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthodes pédagogiques

- ✓ Exposés
- ✓ Discussions
- ✓ Etude de cas
- ✓ Travaux individuels et/ou en groupe
- ✓ Retours d'expérience

Moyens d'encadrement

Formateur CSPS qualifié suivant le dispositif OPPBTP imposé et disposant d'une expérience professionnelle importante.

Documents stagiaires

Textes réglementaires relatifs à la Coordination SPS

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.

Evaluation des acquis

Evaluation théorique et pratique en continu, examen final devant jury, évaluation à chaud des stagiaires concernant la qualité de la formation. Il n'est pas possible de réaliser une validation partielle grâce à des blocs de compétences.

Conditions

- ✓ Jury : 0,5 jour - Au plus tard 45 jours après le dernier jour de la formation
- ✓ En continu dans le cadre de travaux en sous-groupes guidés par le formateur.
- ✓ Sous forme de QCM le dernier jour de la formation.

Documents sanctionnant la réussite

Attestation de compétence de Coordonnateur SPS, délivrée conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012.

Certificateur

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
- Date de publication de la fiche : 07/01/2022

Condition de réalisation

Durée : 4 jours

Effectif : de 6 à 12 personnes

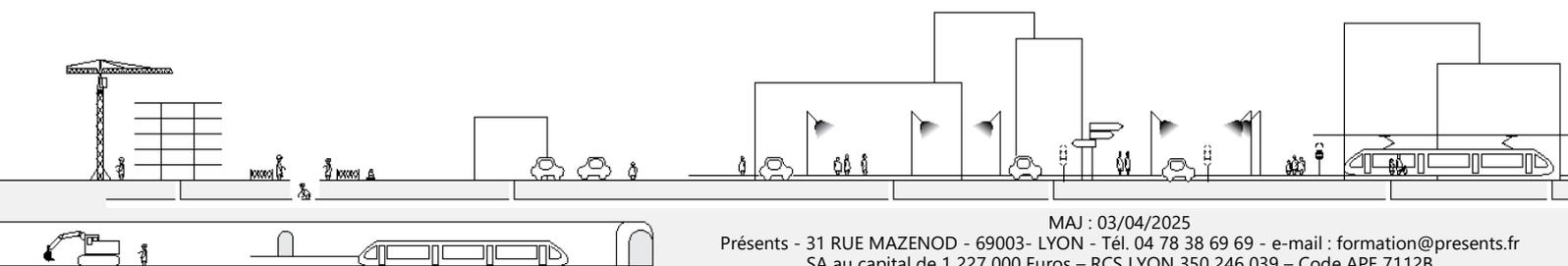
Délais d'accès : Selon calendrier de formation, inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date du début de la formation

Type : formation présentielle

Délais de réponse : réponses sous 5 jours

Tarifs

Retrouvez les informations concernant nos tarifs dans le dossier d'inscription disponible sur notre site internet. Cette formation est éligible à un financement grâce à votre CPF.



COORDONNATEUR EN MATIERE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (CSPS) – N° RS : RS5774

Module Réalisation

Programme

MODULE SPECIALISE REALISATION

La coordination en phase réalisation

Les documents du coordonnateur :

- ✓ Le Registre Journal
- ✓ Le Plan Général De Coordination
- ✓ Le Dossier D'interventions Ulérieures Sur L'ouvrage
- ✓ Les Inspections communes
- ✓ L'harmonisation des PPSPS

Etude de cas

Le + Présents

Présents est un acteur historique de la coordination SPS, tant au niveau opérationnel (exécution de missions SPS) qu'au niveau formation. Nous formons et actualisons des Coordonnateurs SPS depuis la parution de la loi régissant la coordination.

Tous nos intervenants sont eux-mêmes Coordonnateurs SPS, les formations que nous dispensons présentent ainsi l'avantage de toujours être adaptées « au terrain ».

Notre offre de formation ne se limite pas au cadre législatif et réglementaire nous accompagnons les apprenants avec un côté pragmatique pour les rendre à l'aise face aux situations qu'ils seront amenés à rencontrer sur les chantiers et ainsi être parfaitement intégrés aux équipes de direction des projets.

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction : 95% en 2024

Taux de réussite : 100% de réussite

Contactez-nous !

Régis THUET

Directeur technique

Tél : 06 07 18 20 81

Karine NALLET

Assistante développement RH

Tél : 04 78 38 69 66

Modalités d'accessibilité

Nous sommes sensibles à la question du handicap et nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans votre projet de formation. Merci de contacter notre référent : k.nallet@presents.fr

